

## **DAF Conseil accompagne la rechange automobile dans la transition vers l'électrique et l'hybride avec 20 formations spécialisées**

Lisses, le 12 novembre 2024 – DAF Conseil, acteur incontournable de la formation multimarque, de l'assistance technique automobile et poids lourd, et des solutions web et mobiles, étend son offre de formations pour aider les réparateurs, carrossiers et distributeurs de pièces à tirer parti des opportunités liées à la transition énergétique tout en renforçant leurs compétences.

### **Se former aux spécificités des véhicules électriques et hybrides, un impératif pour les réparateurs indépendants**

Avec la croissance continue du parc de véhicules électriques et hybrides, les réparateurs multimarques traditionnels doivent se préparer à répondre à des exigences techniques inédites. *« Ne pas se former aux spécificités de l'électrique, c'est prendre le risque de céder sa place à d'autres acteurs qui dominent déjà ces nouvelles motorisations »*, souligne Gaël Guillaume, Responsable Commercial France chez DAF Conseil. La formation devient donc une priorité pour les garages indépendants et les distributeurs de pièces.

Répondant à ce besoin, DAF Conseil, reconnu pour son expertise technique, a été pionnier en dispensant sa première formation d'habilitation électrique dès le 6 décembre 2012. Aujourd'hui, l'entreprise propose un catalogue de 20 formations couvrant toutes les étapes essentielles pour maîtriser l'électrique et l'hybride : de la découverte des technologies à l'habilitation, en passant par la maintenance et même le développement commercial. *« Depuis 2012, nous avons formé plus de 11 000 stagiaires à l'habilitation électrique B2L, dont 6 500 sur les 4 dernières années. Cela témoigne d'une prise de conscience réelle. Mais l'habilitation n'est qu'un premier pas : elle prépare à intervenir en sécurité, mais elle ne suffit pas pour maîtriser la maintenance et la réparation des véhicules électriques ou hybrides. Il est crucial pour les réparateurs d'approfondir leur savoir-faire pour transformer cette transition en un atout économique. En accueillant les véhicules électriques en atelier, en proposant des prestations adaptées et en maîtrisant les nouvelles pièces spécifiques, les professionnels peuvent développer des sources de revenus solides »*, explique Gaël Guillaume.

### **Un catalogue complet de formations adaptées aux besoins de l'Aftermarket indépendant**

Les formations proposées par DAF Conseil s'articulent autour de quatre axes principaux,

permettant aux professionnels de maîtriser les compétences requises pour les véhicules électriques et hybrides :

- **Découverte du véhicule électrique/hybride** : Introduction et compréhension des bases pour tous les intervenants.
- **Habilitations spécifiques** : 10 modules d'habilitation, du B0L en e-learning à la TECH B2TL, une formation technique avancée permettant la manipulation des composants internes de la batterie – une compétence encore rare sur le marché.
- **Maintenance et réparation** : Des formations techniques pour maîtriser les particularités des véhicules électriques et hybrides, notamment la gestion thermique, les systèmes de freinage et la maintenance des moteurs.
- **Commerce** : DAF Conseil innove avec cinq formations dédiées au développement commercial. Elles permettent aux ateliers et aux distributeurs de valoriser leurs offres autour des véhicules électriques, en formant notamment les magasiniers et équipes commerciales des distributeurs aux terminologies et technologies nouvelles.

Les formations de maintenance intègrent des nouveautés pour 2024, notamment sur la maintenance des moteurs électriques, la gestion thermique, le refroidissement des packs de batterie et les systèmes de freinage propres aux véhicules électrifiés. Ces modules viennent compléter les nouvelles formations « Commerce » qui sensibilisent distributeurs et ateliers aux opportunités commerciales de cette transition.

### **Financements et accessibilité**

Les formations techniques de DAF Conseil sont accessibles sans avance de frais, grâce à une prise en charge intégrale par l'OPCO Mobilités pour les salariés des ateliers relevant de la branche des services de l'automobile. Les modules « Commerce », bien que non inclus dans cette prise en charge, peuvent bénéficier de budgets individuels de formation, avec des coûts alignés pour être intégralement financés. DAF Conseil s'assure que ces formations soient accessibles à tous, partout en France

### **Une offre au service des réparateurs pour prendre le virage de l'électrique**

DAF Conseil se distingue par sa capacité à anticiper les besoins du marché de l'Aftermarket en maintenant un catalogue de formations à jour, en ligne avec les évolutions technologiques.

*« Nous sommes le spécialiste des nouvelles technologies en Aftermarket, que ce soit pour les motorisations thermiques ou électriques », conclut Jacques de Leissègues, Président de DAF*

Conseil. « Nous offrons un accompagnement complet grâce à nos formations, mais aussi à notre hotline technique, qui soutient les réparateurs lors d'interventions plus complexes. Ayant été sélectionnés par l'OPCO Mobilités pour former les réparateurs dans le cadre du dispositif **COMPETENCES EMPLOI**, nous faisons bénéficier les ateliers d'une prise en charge intégrale quel que soit le nombre de formations effectuées. Nous proposons un catalogue exhaustif couvrant chaque aspect de l'électrique et de l'hybride, avec l'assurance d'un service évolutif et aligné sur les innovations à venir. »

**Pour découvrir toutes les formations VE / VH :**

<https://www.dafconseil.com/formations/formations-vehicules-legers/>

**Visuels et liens :**

Cliquez [ici](#) pour consulter le catalogue formation VE/VH de DAF Conseil.



### **A propos de DAF Conseil**

Créée en août 2006, DAF Conseil (**D**iagnostic **A**ssistance **F**ormation **C**onseil) est aujourd'hui le « booster » de performances des acteurs de la réparation automobile (constructeurs, équipementiers, réseaux de réparation, distributeurs, réparateurs) pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2023. DAF Conseil intervient dans les domaines suivants : formation en présentiel, e-learning ou « blended-learning », assistance technique téléphonique et diagnostic à distance (Remote DIAG), gestion de contrats d'abonnement, solutions web et mobiles - pour les acteurs de la réparation automobile et poids lourd.